

P rincipium

Bulletin mensuel de la Fédération des courtiers en assurances & intermédiaires financiers de Belgique

I Europe

8^e édition de l'Observatoire européen
des intermédiaires d'assurance - [P.14](#)

I Europe

La République tchèque prend la
présidence du Conseil de l'Union
européenne pour 6 mois - [P.22](#)

I Inondations

11 mois après les inondations,
près de 90 % des sinistrés ont été
indemnisés - [P.28](#)



FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

<< Spécial Europe >>

42^{ème} Journée des Cercles et Bourses d'assurance Wallonie Bruxelles 2022

Le Cercle Verviétois a l'immense plaisir d'organiser le jeudi 15 septembre 2022 la 42^{ème} édition de la Journée des Cercles et Bourses d'assurance Wallonie Bruxelles.

Cet événement, tant attendu après 3 années d'interruption, se déroulera dans le magnifique Domaine de Bronromme, au cœur de la région de Spa.

Cette journée s'annonce d'ores et déjà exceptionnelle.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- 8h30 : Accueil café + viennoiseries au Domaine de Bronromme
- 9h30 : Départ pour la route des sources en trains touristiques
- 10h15 : Étape à la source de la Geronstère
- 11h00 : Rassemblement à la Brasserie de Bobeline en plein centre de Spa (Place Royale en face de l'hôtel Radisson)
- 12h00 : Retour au Domaine de Bronromme
- 12h30 : Apéro musical
- 13h30 : Repas
- 17h30 : Open bar et ensemble musical

ADRESSE DU JOUR :

- * Domaine de Bronromme,
Rue Bronromme 13-15, 4910 Theux
- * Infos : Eric Vanaertenryck
0478/78 22 97
eric.vanaertenryck@be.belfor.com

Un événement organisé par le



Avec le soutien de :



I Législation :

Partage de responsabilité lorsque le conducteur n'est pas le propriétaire - [P.12](#)



I Data protection :

Sécurité informatique et protection des données à caractère personnel - [P.42](#)



I Réflexions :

Les inondations : n + 1 ! - [P.46](#)



I Risk Management :

L'entreprise face à l'évolution climatique - [P.48](#)



Principium vous présente ce mois :

- 4 Coin lecture
- 6 Éditorial : De crise en crise
- 8 Mot de la présidente : Bilan et perspectives
- 10 En Bref
- 14 Europe : 8^e édition de l'Observatoire européen des intermédiaires d'assurance
- 22 Europe : La République tchèque prend la présidence du Conseil de l'Union européenne pour 6 mois
- 24 Assistance : 21^e baromètre des vacances d'Europ Assistance
- 26 Immobilier : Infractions constatées auprès des agents immobiliers
- 28 Inondations : 11 mois après les inondations, près de 90 % des sinistrés ont été indemnisés
- 30 International : Capgemini a présenté son World Property and Casualty Insurance Report
- 34 Brocom : Cet été, plongez-vous dans les nouveautés digitales
- 36 Sanctions administratives : Au suivant...
- 38 Portima reprend Harukey
- 40 Coin technique : Les vacances et week-ends... au camping
- 45 Quelques statistiques belges
- 50 Focus à l'international : Assurance internationale
- 51 Photo numérique : Les belles façades : les fenêtres 3/3
- 53 Auto : Le Toyota GR 86, un des derniers petits coupés sportifs du marché
- 54 L'assurance dans les médias
- 56 FEPRABEL y était pour vous représenter
- 58 Suivi - Actions : Il n'y a pas qu'en Belgique que la stratégie assurantielle des banques est remise en question
- 59 Renseignements FEPRABEL/Principium

Scannez-moi



Sélection de nouveaux manuels



LA RÉPARATION DU DOMMAGE

Cet ouvrage est, d'une part, consacré à l'examen de certains dommages spécifiques. Quelques décisions très récentes ouvrent en effet la voie à la réparation du dommage écologique, dommage collectif par excellence, au-delà d'une réparation purement symbolique. En ce qui concerne les dommages aux biens, la question délicate de la déduction de la vétusté a fait l'objet d'un arrêt récent de la Cour de cassation qui semble bien traduire un revirement de sa

jurisprudence traditionnelle. Encore faut-il en mesurer correctement la portée.

ISBN : 978-2-8072-0880-3

Nombre de pages : 258

Date de publication : Mars 2022

Prix : 93 €

Auteurs : Charles Devillers, Daniel de Callatay, Mathieu Michel, Pauline Colson et Sébastien De Rey

Plus d'info ? www.anthemis.be



L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE

L'assurance de la responsabilité civile automobile est la plus ancienne de nos assurances obligatoires, et la plus répandue également.

Mais sa réglementation, étant régie par la loi du 21 novembre 1989, a changé récemment par :

- * un arrêté royal du 13 février 1991
- * une loi du 31 mai 2017
- * un arrêté royal du 16 avril 2018
- * l'annexe à l'arrêté royal du 5 février 2019.

- * une loi du 2 février 2021
- * un arrêté royal du 24 décembre 2020

Il convenait dès lors de revoir cette matière, et d'actualiser cet ouvrage.

ISBN : 978-9-4030-2150-8

Nombre de pages : 206

Date de publication : Avril 2022

Prix : 77,13 €

Auteur : Héléne de Rode

Plus d'info ? www.wolterskluwer.be



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES | ÉDITION 2022

Ce recueil, à jour au dernier trimestre 2021, reprend les textes de référence européens, internationaux et luxembourgeois utiles dans le domaine de la protection des données personnelles. Enrichi de lignes directrices, recommandations, avis, jurisprudences européennes et nationales clés ainsi que de décisions de la CNPD, il se veut un outil complet destiné à tous les professionnels s'intéressant ou œuvrant en matière de protection des données personnelles : avocats, juristes

d'entreprise, délégués à la protection des données (DPD/DPO), institutions européennes, autorités publiques et étudiants.

ISBN : 978-2-919814-07-7

Nombre de pages : 1625

Date de publication : Juin 2022

Prix : 105 €

Auteurs : Recueil élaboré par l'équipe de Legitech avec le soutien des études Lexing Belgique (Jean-François Henrotte) et Allen & Overy Luxembourg (Catherine Di Lorenzo).

Plus d'info ? www.legitech.lu

À vos agendas !



CONGRÈS FEPRABEL | 21.04.2023

Save The Date

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance



De crise en crise

Avant les vacances, faisons le bilan de l'année (scolaire) écoulée. Année de crise. Mais l'humanité est-elle faite pour ne pas vivre en crise ?

Avouez que toutes générations confondues, nous avons tous toujours connu la crise, les crises.

Mais de quelle crise parle-t-on ? Sanitaire, énergétique, climatique ? Et pourquoi n'arrivons-nous pas à les anticiper, et encore mieux, à saisir l'opportunité qui se présente de changer de lunettes pour mieux appréhender ces difficultés, ces biais et écueils qui surgissent et nous mènent vers des impasses. Puisse le bon mot d'Henry Kissinger être d'actualité un certain temps !

“ *Il ne peut pas y avoir de crise la semaine prochaine, mon agenda est déjà plein.*

Henry Kissinger

PORTIMA rachète HARUKEY (E-GOR)

Voilà une bonne nouvelle et une bonne manière d'avancer beaucoup plus vite pour que Brio et donc les courtiers soient plus forts en assurance Vie (voir p.38 et 39).

Nous y reviendrons prochainement pour analyser les nouvelles fonctionnalités qui seront à votre disposition et qui devraient aussi vous aider à mieux répondre aux exigences de la FSMA.

Bilan inondations

Au moment où j'écris ces lignes, on tire le bilan des inondations du 15 juillet 2021 et au niveau de l'aide aux sinistrés et de l'indemnisation des victimes, on peut estimer que globalement les réponses ont été très positives. Par contre, pour changer ce qui n'a pas fonctionné au niveau institutionnel et politique, on est vraiment nulle part.

Le loi CAT NAT n'est toujours pas adaptée, le plafond est toujours dérisoire, la clause absconde et incompréhensible est toujours utilisée dans tous les contrats « habitation », aucune coordination pratique et fonctionnelle n'est prévue au niveau de la prévention.

Que dire aussi de l'aspect technique, qui nécessite une prise en considération au moins au niveau européen et sûrement pas par nos « petites régions belgo-belges ».

Ambitions du BIPAR pour l'Europe

Pour conclure, je vous livre ci-contre les ambitions du BIPAR pour l'année prochaine.

Bonne lecture et bonnes vacances bien méritées.

“ *Si l'on passait l'année entière en vacances, s'amuser serait aussi épuisant que travailler.*

William Shakespeare

Patrick Cauwert
CEO FEPRABEL
patrick.cauwert@feprabel.be



Un économiste est un expert qui saura demain pourquoi ce qu'il avait prédit hier ne s'est pas produit aujourd'hui.

Laurence J. Peter



AMBITIONS DU BIPAR

Étant donné :

- › le renforcement du système européen de supervision financière et le transfert actuel des pouvoirs réglementaires des services financiers au niveau européen (pouvoirs accordés à EIOPA, ESMA et EBA),
- › le processus de transposition de la DDA, de la MiFID et de PRIIPs ainsi que leurs révisions futures,
- › les travaux sur la DDA effectués par EIOPA, ainsi que les travaux sur la MiFID II réalisés par ESMA,
- › l'évolution du dossier sur la rémunération des intermédiaires d'assurance au cours de l'année écoulée,
- › les développements en matière de régimes de garantie d'assurance, de Solvabilité II, de droit du contrat, de pensions,
- › les développements tant au niveau réglementaire qu'au niveau du marché dans les secteurs vie, investissement et pensions et leur importance croissante au niveau de nos membres, l'initiative PEPP,
- › les développements en matière d'intermédiation en crédit et de crédit hypothécaire au niveau européen,
- › les développements en ce qui concerne la stratégie pour les investissements de détail, la proposition de Règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (Règlement DORA), les crypto-actifs, les sanctions au niveau européen,
- › l'agenda européen pour la finance durable,
- › les travaux actuels sur le Règlement relatif à la protection des données et son application au niveau national,
- › la jurisprudence européenne affectant de plus en plus notre secteur,
- › les contacts (échange d'informations, conclusion d'alliances) avec les autres fédérations européennes (compagnies d'assurance, gestionnaires en risque, consommateurs privés...),
- › l'importance croissante du contexte international,
- › que les développements qui interviennent sur un marché national s'étendent rapidement aux autres marchés,
- › les développements dans la FinTech, l'AssurTech, l'intelligence artificielle et le Big Data, l'assurance/la finance ouverte : les évolutions numériques en général,
- › que les régulateurs et les contrôleurs sont mieux organisés que jamais et ont des contacts permanents au sein d'un forum bien structuré,
- › que le Marché unique se mettra en place étape par étape, aussi en termes de marché réel,

- › que les associations nationales et leurs membres seront de plus en plus confrontés à des questions à caractère transfrontalier ou européen,
- › que le lobbying au nom de la profession au niveau européen et national est crucial,
- › les autres sujets mentionnés dans le rapport annuel 2021-2022.

Nous pouvons conclure que plus que jamais, notre secteur a besoin d'une voix européenne forte et unique ainsi que d'une plateforme européenne stable en vue de la promotion et de la défense de ses intérêts.

PRIORITÉS PRINCIPALES

En tenant compte des points susmentionnés, le BIPAR, outre son rôle représentatif, traitera en particulier les dossiers suivants au cours de l'année à venir :

- › les travaux liés à l'application et à la préparation de la révision de la DDA, de la MiFID II et de PRIIPs, au crédit hypothécaire, à la Directive sur le crédit à la consommation, au Règlement PEPP, à la finance durable, à la stratégie pour les investissements de détail, à la protection des données et aux autres initiatives réglementaires annoncées dans le rapport annuel 2021-2022 ou les nouvelles initiatives liées à l'importance directe des intermédiaires ;
- › la promotion active des intérêts et du rôle des intermédiaires (investissements financiers, assurance et intermédiaire de crédit) en réalisant d'autres études qui analysent l'importance économique et sociale des intermédiaires ou en entreprenant d'autres initiatives ;
- › les questions liées à la rémunération/aux services des intermédiaires :
 - * communication opportune en ce qui concerne les développements internationaux/européens ;
 - * promotion de nos principes ;
- › la poursuite des activités de lobbying en ce qui concerne les nouvelles propositions législatives européennes, en particulier auprès des députés européens, des représentations nationales et ce, en coopération avec les associations nationales ;
- › continuer à établir des contacts avec d'autres fédérations européennes ;
- › renforcer les relations basées sur une préparation approfondie par nos associations membres avec leurs collègues nationaux ;
- › renforcer la communication avec les universités, les écoles supérieures, les étudiants et les universitaires.